

# LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN

## Les communes parlent aux communes

### Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau

Que peuvent faire les communes pour gérer les ressources en eau dans le respect des principes du développement durable? Telle est la question centrale à laquelle des éléments de réponses seront apportés lors du «Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau» qui se tiendra à Lutry le 9 mai prochain.

#### De nombreux défis restent à relever par les communes

L'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées sont de la responsabilité des collectivités locales. De nombreuses communes suisses et françaises remplissent déjà ces tâches dans une large mesure. L'amélioration de la qualité des eaux du Léman montre que les

efforts consentis commencent à porter leurs fruits. Pourtant, de nombreux défis restent à relever. Nous n'avons pas atteint les objectifs de qualité garantissant les équilibres écologiques dans le lac et de nombreuses rivières sont encore dans un mauvais état. De plus, certaines communes sont déjà confrontées à des problèmes de pénurie d'eau en période de sécheresse.

#### Gérer l'eau selon les principes du développement durable

Gérer les ressources en eau de façon durable ne se limite pas aux seules activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement, toutes primordiales qu'elles soient. Les communes peuvent, par la

mise en œuvre de mesures dans d'autres domaines, contribuer à faire évoluer cette gestion vers la durabilité au bénéfice des générations actuelles et futures. Tel est le message que veut faire passer l'ASL pour améliorer la gestion des ressources en eau de la région lémanique. Donc rendez-vous à Lutry le 9 mai prochain pour analyser la situation et esquisser les actions futures à développer pour gérer l'eau de la région lémanique toujours mieux selon les principes du développement durable.

#### Les communes parlent aux communes

Ce sera l'occasion pour les communes de prendre la parole et de présenter des expériences concrètes intéressantes en matière de gestion de l'eau et échanger leurs visions sur des thèmes d'actualité touchant à l'eau dans le cadre d'ateliers de réflexion. Les thématiques abordées, qui concernent aussi bien le rôle et les responsabilités respectifs des communes et des cantons/département que l'identification des moyens concrets à mettre en œuvre pour l'application des principes de la Charte de l'eau de la région lémanique, en passant par le type d'organisation intercommunale et la mobilisation du consomm'acteur, permettront à chacun de s'exprimer, de partager bonnes et mauvaises expériences et d'enrichir le débat.



Les informations données leur permettront aussi de faire un premier bilan sur la façon de gérer cette ressource précieuse, élément vital et facteur de développement socio-économique et de leur fournir des pistes pour améliorer leur gestion de l'eau.

### Un soutien unanime des associations de communes lémaniques

Le soutien unanime de toutes les associations

de communes des cinq entités politiques à cette manifestation (Fédération des communes valaisannes, Association et Union des communes vaudoises, Association des communes genevoises, Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (Haute-Savoie), Communauté de communes du Pays de Gex (Ain) et Association régionale de coopération du Genevois) montre l'importance que ces organismes faitiers accordent à cette manifestation à

laquelle nous espérons vivement avoir le plaisir d'accueillir un représentant de chacune des communes de la région lémanique.

*Jean-Nicolas Thalmann*  
conseiller municipal de Confignon  
président du comité d'organisation du Forum

*Jean-Bernard Lachavanne*  
président ASL

# Programme

## Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau

- |  |   |
|--|---|
| <p>[8h 30] &gt; <b>Accueil des participants</b> (café-croissants)</p> <p>[9h 00] &gt; <b>Allocution de bienvenue</b> – Willy Blondel, syndic de Lutry</p> <p>[9h 10] &gt; <b>Objectifs de la journée</b><br/>Jean-Bernard Lachavanne, président de l'ASL</p> <p>[9h 15] &gt; <b>LES COMMUNES PASSENT À L'ACTION EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DE L'EAU</b></p> <p>&gt; <b>Commune de Morges:</b><br/>«Protéger la nappe, une opération qui rapporte»<br/>Frédéric Jomini, Municipal de Morges</p> <p>&gt; <b>Communauté de communes du pays de Gex:</b><br/>«Un exemple de gestion collective de l'eau»<br/>Guy Maurin, vice-président</p> <p>&gt; <b>Commune de Bagnes:</b> «Des pépites dans les WC comment produire de l'électricité avec des eaux usées»<br/>Pierre-André Gard, Services industriels de Bagnes</p> <p>&gt; <b>Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique:</b><br/>«Contrat de rivières du sud-ouest lémanique»<br/>Jean-Claude Reynaud, président</p> <p>[10h 30] &gt; <b>Pause-café</b></p> <p>[11h 00] &gt; <b>Commune de Veyrier:</b> «Projet de revalorisation agro-écologique de la source de Veyrier»<br/>Eric Säuberli, bureau CSD</p> | <p>[11h 20] &gt; <b>LÉMANO, un outil performant d'aide à la décision pour une gestion durable des ressources en eau à l'échelle communale</b> – Claude Ganty, ASL, LEBA-UNIGE</p> <p>[12h 00] &gt; <b>Apéritif</b> offert par la commune de Lutry</p> <p>[12h 45] &gt; <b>Repas – Restaurant Le Rivage</b></p> <p><b>LES COMMUNES SE MOBILISENT POUR TROUVER DES SOLUTIONS</b></p> <p>[14h 30] &gt; <b>Présentation et organisation des ateliers de réflexion Travail en ateliers</b></p> <p><b>Atelier 1:</b> Gestion optimale des ressources en eau, rôles et responsabilités respectifs des communes et des cantons/départements<br/>Animateur: Jean-Nicolas Thalmann</p> <p><b>Atelier 2:</b> Types d'organisation intercommunale à créer pour gérer les eaux à l'échelle des bassins versants des rivières<br/>Animateur: Eric Doelker</p> <p><b>Atelier 3:</b> Comment les communes peuvent-elles mettre en œuvre concrètement les principes de la Charte de l'eau?<br/>Animateur: Jean-Bernard Lachavanne</p> <p><b>Atelier 4:</b> Citoyens et «consomm'acteurs»: comment les rapprocher de l'eau?<br/>Animateur: Thierry Bigler</p> <p>[16h 00] &gt; <b>Pause-café</b></p> <p>[16h 15] &gt; <b>Restitution du travail des ateliers de réflexion</b></p> <p>[16h 45] &gt; <b>Synthèse et conclusions générales</b></p> <p>[17h 00] &gt; <b>Fin de la manifestation</b></p> |
|--|---|

### COMITÉ DE PATRONAGE

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Association des Communes Genevoises</li> <li>&gt; Association des Communes Vaudoises</li> <li>&gt; Association Régionale de Coopération du Genevois</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Communauté de Communes du Pays de Gex</li> <li>&gt; Fédération des Communes Valaisannes</li> <li>&gt; Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais</li> <li>&gt; Union des Communes Vaudoises</li> </ul> |
|--|--|

**COMITÉ D'ORGANISATION:** Président: Jean-Nicolas Thalmann, économiste, conseiller municipal Commune de Confignon - Membres: Thierry Bigler, juriste, chercheur LEMANO, membre Comité ASL - Gabrielle Chikhi-Jans, lic. sciences sociales, secrétaire générale, ASL - Eric Doelker, pharmacien, prof UNIGE, membre Comité ASL - Pierre-Alain Givel, notaire, Municipal de Tolochenaz, membre Comité ASL - Olivier Goy, géographe, conseiller municipal d'Avusy, membre Comité ASL - Raphaëlle Juge, hydrobiologiste-écologue, chercheur UNIGE, Bureau ECO21, membre Comité ASL - Jean-Bernard Lachavanne, hydrobiologiste-écologue, prof. UNIGE, président ASL - Jean-Claude Praz, biologiste, conservateur Musée d'histoire naturelle de Sion, membre Comité ASL



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### DATE ET LIEU

- > Mercredi 9 mai 2007, de 8h 30 à 17h 00  
Le Château – CH 1095 Lutry

#### ACCÈS

- > de Genève CFF départ 7h45 – arrivée 8h38
- > de Lausanne CFF départ 8h33 – arrivée 8h38
- > de Martigny CFF départ 7h20 – arrivée 8h17
- > d'Evian CGN départ 7h00 – arrivée 7h35 à Lausanne

**PARKING** Parking de la Combe ou de la Possession, Lutry

**INSCRIPTION** Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 20 avril 2007 par courrier au secrétariat de l'ASL, par fax au 022 736 86 82 ou par e-mail à [asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org)

**FINANCE D'INSCRIPTION** CHF 125.–/ € 80.– par personne pour la journée (sont compris le repas de midi et les boissons, les pauses café, le dossier du forum)

**PAIEMENT** Suisse – compte postal CCP 12-15316-0  
France – Société générale – SG Thonon-les-Bains, banque 30003, agence 00104, compte 00037261415 – clé 48 - Association pour la Sauvegarde du Léman - Motif du versement: Forum des communes

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne à photocopier ou disponible sur le site [www.asleman.org](http://www.asleman.org)

à renvoyer ou à remplir sur [www.asleman.org](http://www.asleman.org) avant le 20 avril 2007

Madame  Monsieur Choix Atelier : 1  2  3  4

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Institution/Organisation représentée \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ NPA/Localité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Je m'inscris au « **Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau** » du 9 mai 2007 à Lutry. Prix: CHF 125.– / €80.–

Lieu et date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

▼▼▼ Vor der Einzahlung abzutrennen/A détacher avant le versement/Da staccare prima del versamento ▼▼▼

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

+ Einzahlung Giro +

+ Versement Virement +

+ Versamento Girata +

Einzahlung für/Versement pour/Versamento per

Einzahlung für/Versement pour/Versamento per

Zahlungszweck/Motif versement/Motivo versamento

**Banque cantonale de Genève**  
1211 Genève 2

**Banque cantonale de Genève**  
1211 Genève 2

**Forum 9 mai 2007**

Zugunsten von/En faveur de/A favore di

Zugunsten von/En faveur de/A favore di

**K 0775.94.06 788**

**K 0775.94.06 788**

**Association pour la sauvegarde du Léman**  
1211 Genève 6

**Association pour la sauvegarde du Léman**  
1211 Genève 6

Konto/Compte/Conto **12-1-2**

Konto/Compte/Conto **12-1-2**

CHF  
□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

CHF  
□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

IdB - 3/2007 - 9'500

303

0000000000000000000010077594062+ 070078847>

120000012>

Die Annahmestelle  
L'office de dépôt  
L'ufficio d'accettazione



## Nouvelles de l'ASL



Photo: Philippe Spiess

Une ambiance joyeuse à la Maison de Quartier des Eaux-Vives en janvier dernier quand les nombreux bénévoles et bienfaiteurs de l'ASL ont goûté la raclette offerte à prix d'ami par Cremo et servie par les membres du comité et du secrétariat.



Photo: Philippe Spiess

Beaucoup de visiteurs au stand de l'ASL le 4 février à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Une journée magnifique pour observer les oiseaux dans la Rade de Genève.

Le 9 et 10 juin vous trouverez un stand de l'ASL à la **Fête du développement durable** au Jardin Botanique à Genève. Si vous avez

quelques heures de libres pour assurer une permanence, merci d'avance de contacter l'ASL au 022 736 86 20.

**IMPRESSUM** - LEMANIKES Journal trimestriel de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) - **Responsable de la Rédaction:** Raphaëlle Juge, tél.: 41 (0)22 379 71 03  
**E-mail:** Raphaëlle.Juge@LEMANIKES.ch - **Secrétariat général:** Gabrielle Chikhi-JANS  
 Rue des Condres 2 - CH-1207 Genève - Tél.: 41 (0)22 736 86 20 - Fax: 41 (0)22 736 86 82  
 www.asleman.org - ad@asleman.org - **Adhésion à l'ASL et dons:** CCP 12-15316-0  
**Tirage:** 9'500 exemplaires (papier OCFI) - **Impression:** Imprimerie des Bergues SA,  
 Carouge - Edité avec l'appui de la fondation Hans Wilsdorf

Notre traditionnel **camp de vacances au bord du Léman** est ouvert à tous les jeunes du Bassin lémanique. Il aura lieu à Port Choiseul à Versoix du 28 juillet au 3 août. Pour inscrire vos enfants de 10 à 13 ans, contactez dès le 16 avril le Service des loisirs de la jeunesse tél 022 546 21 50, [www.geneve.ch/slj](http://www.geneve.ch/slj)

Pour sensibiliser les jeunes qui seront les décideurs de demain, nous animons des journées **passesports-vacances** à Lausanne et à Genève en été, ainsi qu'à Morges et à Rolle en automne.

Adhérez à la



Nombreux sont celles et ceux qui ont déjà signé la Charte de l'Eau de la Région lémanique. Si vous ne l'avez pas encore fait, contactez l'ASL au 022 736 86 20 ou adhérez via notre site [www.asleman.org](http://www.asleman.org)

# POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

## L'ASL organise un FORUM

auquel sont invitées toutes les communes du bassin lémanique

échanges d'expériences communales

présentation d'un outil d'aide à la décision: LÉMANO

ateliers de réflexion

Château de Lutry, 9 mai 2007 - **Ouvert à tous**

Inscription : [www.asleman.org](http://www.asleman.org) ou ASL, CP 6146, 1211 Genève 6 / 022 736 86 20